Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.						L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.												
Coloured covers/ Couverture de couleur						Coloured pages/ Pages de couleur												
Covers damaged/ Couverture endommagée						Pages damaged/ Pages endommagées												
Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée							Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées											
Cover title missing/ Le titre de couverture manque							Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées											
1 2	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur						Pages detached/ Pages détachées											
1 (Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)						Showthrough/ Transparence											
Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur						Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression												
Bound with other material/ Relië avec d'autres documents						Continuous pagination/ Pagination continue												
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la							Includes index(es)/ Comprend un (des) index											
distorsion le lo	distorsion le long de la marge intérieure Blank leaves added during restoration may appear							Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:										
within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées							Title page of issue/ Page de titre de la livraison											
lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.							Caption of issue/ Titre de départ de la livraison											
							Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison											
Additional con Commentaires		ires:																
This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.																		
10X	14X	T	18X	7		22X				26×				30×				
12X		16X		20 X				J 24×				28X				32 X		

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMATRE: - Actes officiels: - Nomination d'un membre du bureau d'examinateurs de Hull—Avis: érection et délimitation de municipalités scolaires.— Pédagogne: Enseignement de la géographie. — Géographie : anciennes découvertes. — Petit cours d'économie politique: la commission scolaire.—Cor-RESPONDANCES: Lettre de M. J. N. Miller, du département de l'Instruction publique. Lettre d'un Religieux enseignant.—Astrono mie.—PARTIE PRATIQUE: I, Dictée: La sour et le soldat malade.—II, Dictée: Les petites économies.—III, Dictée: Les forêts druidi-ques.— Arithmétique. — Toisée. — Algèbre. — Divens: Poésie: L'anmone de Noël. — Petite revue.-Bulletin géographique.-L'art de bien lire.—Circulaire importante.

ACTES OFFICIELS

Nomination d'un membre du bureau d'examinateurs de Hull-Avis-Erection et délimitation de municipalités scolaires-

Département de l'Instruction publique

II a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, par un ordre en Conseil en date du Il novembre dernier (1891), de nommer M. Dosithée C. Simon, membre du bureau d'examinateurs de Hull, en remplacement de M. G. G. V. Ardouin, démissionnaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, en date du 5 noyembre dernier, mois de juillet prochain (1892),

(1891), de nommer M. Ambroise Perreault, commissaire d'école pour la municipalité de Saint-Calixte de Kilkenny, comté de Monical.n, en remplacement de M. Joseph Himpault; et de nommer MM. Joseph Lacroix et André Blondin, commissaires d'écoles de la même municipalité, en remplacement de MM. Frs.-Xavier Courtemanche et Léon Regimbal.

Avis de révocation d'union complete en vertu de Farticle 1989, seet. 4, S. R. Q.

Avis est par le présent donné que l'union co uplête pour les fins scolaires, établic entre les minorités dissidentes des municipalités de Sainte-Fove et de la Banlieue de Québec, le 4 septembre 1885, a été révoquée en vertu de l'article 1989, sect, 4, S. R. Q., et cette révocation prendra effet au premier jour de juillet 1892, le temps ayant été prolongé de celui mentionné dans l'avis du 22 de novembre 1890.

GÉDÉON OUIMET, Surintendant.

Québec, 16 novembre 1891.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, en date du 11 novembre dernier (1891), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Henri de Péribonea," comté de Chicoutimi, le territoire comprenant les lots du canton Taillon qui suivent, savoir : du lot No. 1 au lot No. 21 inclusivement du ler rang; du lot No. 1 au lot No. 30 inclusivement du 2e rang; et du lot No, 22 au lot No. 30 inclusivement du 3e rang.

La dite érection ne devant prendre effet qu'au

- 1. Détacher de la municipalité de "Ripou", comté d'Ottawa, les lots Nos. 53, 54, 55, 56 et 57 rantes, surtout, était la géographie. de la huitième concession du canton de Ripon; les lots Nos. 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56 et 57 de la neuvième concession du dit canton de Ripon:
- 2. Détacher de la municipalité de " Mulgrave and Derry" les lots Nos. 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53 de la neuvième concession du canton de Mulgrave, dans le dit comté;
- 3. Détacher de la municipalité de "Hartwell, les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la huitième concession du canton de Hartwell, et ériger le susdit territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de municipalité du "Lac Escrear", dans le dit comté d'Ottawa.

Cette érection ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).

- 1. Détacher de la municipalité scolaire d'Armagh, comté de Bellechasse, les lots Nos-66, 67 et 68, à partir du chemin qui sépare le canton Mailloux du canton d'Armagh, jusqu'à une profondeur d'environ quinze arpents, ainsi que tous les lots Nos. 69, 70, 71, 72, 73 et 74 dans le deuxième rang sud-est du canton d'Armagh;
- 2. Détacher de la municipalité de Saint-Magloire, (canton Roux), dans le même comté de Bellechasse, tout le premier rang du dit canton Roux;

Et annexer les susdites parties d'Armagh et de Saint-Magloire, (Canton Roux), à la municipalité de "Mailloux," pour les fins scolaires. Cette annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1892).

Enseignement de la géographie

Malgré les progrès qui se sont opérés dans le domaine de l'instruction primaire au Canada depuis quelques années, toutes les lacunes du vieux temps sont loin d'avoir été comblées. La géographie est une des branches qui sont encore le plus négligées dans certains quar-

Dernièrement nous causions avec un des membres du Bureau des examinateurs de Québec. Très versée dans les choses de l'enseignement, cette personne nous avoua que la

matière la moins connue des aspirants et aspi-

Ainsi, des jeunes filles priées d'aller à la carte, cherchaient les provinces de la Puissance du Canada dans les Etats-Unis. Plusieurs sont incapables de sortir du livre de texte. Faire un voyage intelligent sur la carte d'un pays ou d'un continent à un autre, en suivant les voies de communications modernes, en indiquant les mœurs, les productions, les souvenirs historiques que les contrées visitées possèdent, fournissent et rappellent, est pour un très grand nombre chose impossible.

Le mal provient de la méthode démodée que trop de maîtres et maîtres es s'obstinent à employer. Au lieu de faire apprendre unique. ment par cœur, que n'explique-t-on, au préa lable, au moven de démonstrations intuitives telles que les cartes et les globes, la leçon que l'on veut faire apprendre? Ne jamais faire réciter la géographie sans exiger des élèves l'application, sur la carte ou sur le globe terrestre, de ce qu'ils ont appris dans le livre.

Dans les trois quarts des écoles de notre Province, les élèves étudient la géographie seulement après la première communion. Jusqu'à l'âge de neuf, dix et onze ans, on laisse scrupuleusement ignorer à l'intelligente jeunesse que la terre est ronde; qu'elle tourne autour du soleil et non le soleil autour de la terre; que la surface du globe comprend trois fois plus d'eau que de terre; qu'elle est partagée en cinq grandes divisions : l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie; que nous habitons le continent américain, etc. Les petits enfants éprouvent une joie réelle à pouvoir indiquer sur ce grand plan coloré que l'on appelle la mappe-monde, les contours de leur pays natal, le coin de terre qui les a vus naître. Le jour où ils ont appris à l'école que l'obscurité dont la terre est enveloppée chaque soir provient du mouvement de rotation, et que les quatre saisons qui se succèdent avec tant d'harmonie ont pour cause cette autre grande marche de la terre que l'on nomme mouvement de translation, ce jour là le voile naïf et mensonger que la grand-mère ou la grand-tante avait mis devant leur esprit tombe immédiatement.—Ainsi, le soir, à la tombée de la nuit, quand la noirceur se fait profonde, ce n'est donc pas l'heure des loups-garous, des revenants, des gros sauvages qui dévorent les petits en ants qui ne s'endorment pas au signal de la maman? La nuit n'est donc pas pour le mal, puisque c'est Dieu, le maître suprême, qui ordonne à notre globe et aux autres astres leur marche solennelle, étonnante et mystérieuse? Plus de fausse peur alors, plus de crainte!—Et notre petit homme s'endort heureux, en songeant combien le bon Dieu est grand, bon et fort.

Un autre point fort négligé, c'est la cartographie. Par des procédés fort simples on initie les enfants à tracer le plan de l'école, du village, de la paroisse, du comté, de la province, du pays tout entier. Cet exercice est des plus propres à graver dans la mémoire les grandes lignes, les points saillants, etc., d'un pays.

Dans l'intérêt de notre nationalité, il iaut à tout prix un changement radical dans les méthodes suivies par un trop grand nombre d'éducateurs, hélas! Nous sommes entourés de races qui travaillent, qui avancent : resteronsnous en arrière?

C.-J. MAGNAN.

GEOGRAPHIE

ANCIENNES DÉCOUVERTES

Par le capitaine W.-H. Parker, "Belford's Magazine"

Le premier homme du Nord qui ait débarqué en Islande fut Naddod, un célèbre pirate qui, ayant été jeté par une violente tempête sur la côte orientale de cette île en 860, entra dans un de ses hâvres, mit pied à terre et monta sur une montagne; mais ne voyant aucun signe d'habitation, mit à la voile et donna à cette terre le nom de Sucaland, Snowland (terre de neige).

Quatre aus après, Garda Syaforson, Suédois, fut aussi jeté par une tempête sur les côtes de

l'Islande, qu'il reconnut être une île et qu'il nomma Gardarholm, lle de Gardar.

Floki, un autre pirate, alla pen de temps après en Islande avec l'intention d'y établir une colonie, mais ses bestiaux périrent et l'été suivant, il s'en retourna en Norvège, et donna à l'île le nom d'Islande.

On rapporte que Floki, avant de partir, offrit un grand sacrifice, et ayant consacré trois corbeaux aux dieux (Thor et Odin) les emmena pour le guider dans son voyage.

Après avoir touché aux îles Shetland et Faroe, il fit voile vers le nord-ouest, et quand il fut à une certaine distance en pleine mer, il lâcha un des corbeaux qui, après s'être élevé à une hauteur considérable, s'en alla vers l'endroit qu'il avait quité; d'où Fioki conclut qu'il n'était pas encore très éloigné de son point de départ. Le second volatile, après plusieurs évolutions dans les hautes régions atmosphériques, revint au navire, preuve qu'il ne voyait aucune terre. Le troisième corbeau, lâché quelques jours après, se dirigea vers l'Islande, et Floki prit la même direction, qu'il avait prise

En 870. Ingolf, un capitaine norvégien, hiverna en Islande; l'été suivant il retourna dans son pays, enchanté de l'île et en 874, il y fonda une colonie.

Les colons trouvèrent l'île inhabitable. Cependant ils pensèrent qu'elle avait été autrefois habitée, ou du moins que quelqu'un y était débarqué, car Ingolf trouva trois croix de bois et d'autres petits objets travaillés par la main de l'homme, à la manière des Irlandais et des Bretons. Ces peuples avaient embrassé le christianisme avant cette époque, et très probablement quelques-uns de leurs pêcheurs avaient été jetés sur les côtes de l'Islande.

En effet, un ancien document islandais dit: "Avant que l'Islande fût colonisée par les hommes du nord, il y avait des habitants appelés Forthmen Papea. C'étaient des chrétiens venus de l'occident, car on a trouvé des livres irlandais, des cloches et divers autres objets." C'étaient probablement des pêgheurs du nord de l'Irlande ou des îles occidentales de l'Ecosse, qui auront dû quitter l'île avant ou peu après l'établissements des Norvégiens,

Dicuit, moine irlandais du neuvième siècle, établit expressément dans son traité de géographie De mensura orbis terra que l'Islande et les îles Faroe ont été découvertes par ses compatriotes.

Il convient d'ajouter que la première notion que nous ayons de l'Islande est l'Ultima Thule des anciens.

Phythéas, astronome et géographe gree, qui vivait du temps d'Alexandre-le-Grand. rapporte un voyage qu'il fit en dehors des Colonnes d'Hercule. (le détroit de Gibraltar) et que, s'étant dirigé vers le nord, il avait atteint une terre où le soleil ne se couche

Celle-ci fut appelée Ultima Thule, et c'était probablement l'Islande.

Petit cours d'économie politique

51ème leçon

Municipalité scolaire - Commissaires d'écoles

Le mattre.-Petits amis, à part le conseil municipal, chaque municipalité scolaire possède un autre corps politique, également élu par les citoyens (1), que l'on nomme la Commission scolaire. Le rôle de cette corporation est de première importance; c'est d'elle que dépend le progrès de l'éducation et de l'instruction primaire dans nos campagnes. Les villes, villages et paroisses qui ont le malheur d'être dirigés en matière d'éducation par des commissaires ignorants, insouciants et à esprit étroit sont bien à plaindre. Les générations de ces localités naissent et grandissent dans l'ignorance et perdent en partie les précieuses années d'existence que la Providence leur accorde.

Fort henreusement, la Province de Québec n'est pas entièrement aux mains des éteignoirs. A l'honneur de la nationalité canadienne-française, un très grand nombre de commissions scolaires sont ce qu'elles doivent être. Mais aussi, nous avons honte de l'avouer, trop, bien

trop de commissaires d'écoles et de secrétairestrésoriers sont à cent condées au-dessous de leurs devoirs. Ils occupent bien une charge sérieuse, mais ils ne la remplissent pas ou à peu près.

Pour bien vous faire comprendre ce grand pouvoir dont jouit notre peuple, suivons le même ordre que dans nos leçons précédentes.

Historique.—Sous le Parlement-uni, en 1843, une loi de l'instruction publique concernant le Bas-Canada (1) fut proposé par M. Morin (2). Ce projet fut abandonné au milieu d'un conflit politique survenu entre Lord Metcalf, alors gouverneur du Canada, et les membres du cabinet formé par son prédécesseur, Sir Chs. Bagot. La grande cause de l'éducation était victime de la politique étroite d'une coterie qui préférait le salut du parti à l'intérêt du pays. La loi très impopulaire de 1841 fut remise en force et s'exécuta clopin-clopant dans notre province.

L'administration Viger-Draper voulut remédier à l'impopularité de la loi 1841 en remplaçant, en 1845, le mode de cotisation légale (3) par la contribution volontaire. Cette reculade eut un résultat désastreux; le peu de terrain gagné fut perdu, et les localités laissées à elles-mêmes négligèrent la cause de l'instruction primaire. Dès l'année suivante, 1846, le gouvernement comprit l'insuffisance de sa mesure et adopta, avec le concours patriotique de MM. Lafontaine et Morin, alors chefs de l'opposition, la loi qui rendit à l'autorité le prestige dont elle avait été dépouillée.

La loi de 1846 fut le véritable point de départ de l'instruction primaire en notre pays. Cette année-là les municipalités scolaires furent érigées et les commissaires d'écoles institués. Depuis cette date la loi d'éducation a subi bien des réformes, mais les grandes lignes sont restées. (4)

⁽¹⁾ Contribuables.

⁽¹⁾ Province de Québec aujourd'hui.

⁽²⁾ Membre du premier cabinet Baldwin-Lafontaine.

⁽³⁾ Contribution obligatoire.
(4) Au chapitre de l'Organisation de l'instruction publique nous donnerons de plus amples

est tenue d'élire cinq commissaires pour le qualités requises pour enseigner dans les écoles fonctionnement des écoles sous leur contrôle, sous leur contrôle; paver généreusement les mensuelles. Les municipalités scolaires sont que soit suivi dans chaque école sons leur dissement, pour être formé, doit contenir au se serve que des livres autorisés par le et moins de seize. "(1)

férente de celle de la majorité des habitants de vécompenses d'après des concours sérieux faits aux protestants. Les officiers des écoles dissidentes s'appellent syndics au lieu de commis- qui joue le rôle prépondérant dans la commissaires. Les syndies d'écoles ont les mêmes sion scolaire? pouvoirs que les commissaires et sont élus de la même manière. Eux seuls ont le droit d'imposer et de percevoir les cotisations qui doivent être levées sur les dissidents.

Attributions des commissaires d'écoles.—Les commissaires imposent les taxes scolaires qui comprennent la cotisation et la rétribution mensuelle. La cotisation est imposée d'après le rôle d'évaluation à tout propriétaire ou occupant de biens-fonds; la rétribution est payée par tout père de famille pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école (2)

Ils ont aussi à conduire toutes les affaires, scolaires: faire ériger une maison d'école convenable dans chaque arrondissement, la saire meubler avec soin et veiller à ce qu'elle ne se détériore pas ; fournir à chaque classe les cartes, tableaux d'histoire, bouliers-compteurs, etc; nommer et engager, sur résolution,

Composition.—Toute municipalité scolaire des instituteurs ou des institutrices ayant les Cette élection à lieu le premier lundi juridique "maîtres et les maîtresses et non leur accorder de juillet de chaque année. Les commissaires un salaire honteu-ement minime (1) ; prendre d'écoles sont choisis par les propriétaires de les mesures nécessaires pour que le cours bien-fonds, payant cotisations on rétributions adopté par le Conseil de l'Instruction publisubdivisées en arrondissements. "Tout arron- contrôle : exiger que dans les écoles on ne moins vingt en'ants âgés de plus de cinq ans' Conseil de l'Instruction publique (2) ou par l'un ou l'autre de ses comités, suivant le cas (3); Ecoles dissidentes et syndies—Dans les mu- établir des règles générales pour la régie nicipalités où les règlements et arrangements des écoles et les communiquer, par écrit, des commissaires pour la régie des écoles ne aux instituteurs et aux institutrices ; fixer conviennent pas à un nombre quelconque de l'Époque de l'examen public armuel dans leurs propriétaires, occupants, locataires ou contri-lécoles et y assister : les commissaires doivent buables, professant une croyance religieuse dif- laisser le maître libre de dresser sa liste des la municipalité, ces propriétaires, occupants, durant l'année, et non décider eux-mêmes, le etc., peuvent avoir des écoles séparées. Dans ijour de l'examen, quel élève a droit au prenotre province cet article de la loi s'applique mier ou au second prix dans une branche, etc.

-Connaissez vous, Tancrède, quel est celui

-TANCRÈDE.-C'est le secrétaire-trésorier. monsieur. Mon oncle, qui est commissaire, ne parle jamais des écoles sans mentionner le nom de cet homme-là.

⁽¹⁾ Paul de Cazes — Code de l'instruction publi-

ans sont en âge de fréquenter l'école.

⁽¹⁾ Helas! bon nombre de commissaires d'école font trop souvent preuve d'une mesquinerie impardonnable. Ces commissaires se font heureusement de plus en plus rares.

⁽²⁾ Larticle 131 des réglements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en vigueur depuis le 17 juillet 1888, se lit comme suit : " Les commissaires ou syndies d'écoles de chaque municipalité devront choisir parmi les livres autorisés par le comité catholique du conseil de l'instruction publique un ouvrage ou une série d'ouvrages pour l'enseignement de chacune des matières du cours d'études, et il ne sera fait usage dans leurs écoles que des livres qu'ils auront ainsi choisis; ils en feront une liste qui sera déposée dans chacune des écoles sous leur controle.

En principe, c'est l'uniformité des livres de classes par municipalité ; c'est-à-dire la seule uniformité possible en cette matière. Disons, cependant, que cet article ne reçoit pas une sanction très fréquente-

⁽³⁾ Le Conseil de l'Instruction publique est (2) D'après la loi les enfants de sept à quatorze, composé d'un comité catholique et d'un comité protestant.

—LE MAÎTRE.—Tu as raison, le secrétairetrésorier de la municipalité est réellement l'âme de la corporation scolaire. Ses devoirs sont nombreux et délicats. Du dévouement, de l'instruction, de l'honnêteté de cet officier d'instruction publique dépend, la plupart du temps, le bon fonctionnement des écoles. Il est nommé par les commissaires d'écoles qui le laissent en fonction durant bon plaisir. Le soin et la garde des archives de la municipalité scolaire lui sont confiés; il doit tenir les comptes et registres, en un mot être le serviteur fidèle de la corporation qui l'a nommé, et l'ami dévoué de l'éducation dont il est l'agent officiel.

C.-J. MAGNAN.

Correspondances

Département de l'Instruction publique,

18 novembre 1891.

M. C.-J. Magnan.

Assistant-rédacteur

de l'Euscignement primaire.

Monsieur.

Dans l'Enseignement primaire du 16 novembre courant, vous avez écrit un article concernant l'uniformité des livres de classe que j'approuve entièrement, car je crois, comme vous, que l'uniformité des livres classiques pour toutes les écoles de notre province n'est ni praticable, ni même désirable, mais que chaque municipalité scolaire devrait adopter une série de livres uniforme pour toutes ses écoles.

Pour obtenir ce dernier résultat, vous suggérez ce qui suit:

"Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique adopte un règlement enjoignant à chaque commission scolaire de choisir uniformément une série de livres de classe pour toutes les écoles de la municipalité..."

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'article 131 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, qui est en vigueur depuis le 17 juillet 1888. Vous serez heureux de constater, je n'ai aucun doute, que nos règlements contiennent déjà la réforme que vous surgérez.

Voici cet article:

Les commissaires ou syndies d'écoles de chaque municipalité devront choisir parmi les livres autorisés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique un ouvrage ou une série d'ouvrages pour l'enseignement de chacune des matières du cours d'études, et il ne sera fait usage dans leurs écoles que des livres qu'ils auront ainsi choisis; ils en feront une liste qui sera déposée dans chacune des écoles sous leur contrôle," (1)

Il va sans dire que MM, les commissaires, qui, il faut l'avouer, sont généralement peu instruits, doivent consulter les personnes qui sont le plus en état de les renseigner sur les livres classiques qu'ils doivent choisir pour leurs écoles. Ces personnes sont naturellement leur curé, leur inspecteur d'écoles, leurs instituteurs ou institutrices les plus compétents, etc.

Il est à ma connaissance personnelle que plusieurs bureaux de commissaires d'écoles se sont conformés à cette prescription des règlements; mais je ne puis dire si l'on s'y est conformé partout. Je suis plutôt porté à croire que l'article 131 des règlements du comité catholique est encore ignoré par un très grand nombre de personnes que cela intéresse, comme le sont d'ailleurs plusieurs autres dispositions importantes de notre législation scolaire, et je prends occasion de cette lettre pour vous suggérer de répandre ces connaissances au moyen de l'excellente publication pédagogique que vous dirigez conjointement avec M. Cloutier qui est si dévoué à la classe enseignante et qui. comme vous, porte toujours beaucoup d'intérêt à tout ce qui touche à l'enseignement.

⁽¹⁾ Cet excellent article des règlements du Conseil de l'Instruction publique est si rarement exécuté que nous l'avions ignoré jusqu'à ce jour.

En terminant cette lettre, qui doit vous paraître ennuyeuse, je désire vous offrir mes sincères félicitations au sujet des articles divers que vous écrivez pour l'Enseignement primaire, et particulièrement pour le Cours d'économie politique que vous publiez actuellement. L'éducation de la génération qui fréquente actuellement les écoles est à faire sous ce rapport, et l'on ne saurait y attacher trop d'importance.

J'ai l'honneur d'être,

Cher monsieur.

Votre dévoué serviteur.

J.-N. MILLER.

Montréal, 18 novembre 1891.

M. C.-J. MAGNAN,

Monsieur.

Votre initiative dans la publication de votre —Petit cours d'économie politique—du Bas-Canada est digne d'éloges, et mérite d'être tortement encouragée.

Mes félicitations les plus sincères à l'auteur, et mes vœux pour le succès de ses œuvres.

Rien de plus naturel, en effet, que de faire connaître et apprendre aux citoyens de demain les devoirs qui leur incombent, et dont ils sont responsables devant Dieu, devant la patrie et la famille.

Votre sujet, traité simplement, sans emphase, sous forme de conversation familière, est appelé, sans nulle doute, à plaire aux maîtres et aux élèves.

Sans vouloir établir la politique à l'école, d'où elle doit être sévèrement bannie, vous vous proposez d'instruire les enfants des cours commerçiaux, académiques, supérieurs, etc., de leurs devoirs civiques, afin que, devenus majeurs, ils les accomplissent suivant la conscience, l'équité, l'honnenr et la prospérité de leur pays.

Je crois que la plupart des instituteurs accueilleront avec plaisir les sujets traités ain.i, et qu'ils s'efforceront de propager vos idées.

Dans cet espoir, je souhaite à votre publication tout l'attrait et l'intérêt qu'elle réclame.

Je n'oublie point la façon respectueuse et correcte de votre appréciation impartiale sur les homonymes publiés par M. C. Baillairgé.

J'approuve vos judicieuses remarques et votre bon goût pour la vraie prononciation française.

Recevez. Monsieur,

Mes sincères félicitations,

Un religieux enseignant.

Astronomie

Ce mot "astronomie" pourra peut-être effrayer plusieurs de nos lectrices qui ne se sont jamais occupées des phénomènes célestes, qui n'ont aucune notion des lois qui régissent les astres du firmament; mais pour ceux qui étudient, qui observent, qui élèvent de temps en temps leurs regards vers les régions éthérées, ce mot n'a rien qui puisse les surprendre, puisque les premières observations qui aient été faites dans cette science sont dues à des bergers chaldéens, ignorant les premières notions scientifiques.

Il n'y a rien de plus intéressant que de contempler le ciel d'hiver; c'est alors que les étoiles brillent de leur plus vif éclat, et que les groupes les plus intéressants s'offrent à nos regards, entre autres celui d'Orion et le brillant Surius.

Mais, outre les différents goupes d'étoiles fixes qui restent toujours dans la même position. les unes des autres, il y a encore les planètes qui méritent notre admiration. Vénus, Jupiter, Mars et Saturne sont visibles à différentes heures de la nuit.

Un amateur qui, au mois d'avril dernier, se levait de grand matin pour observer la conjonction entre Jupiter et Vénus, nous demandait pourquoi ces deux planètes sont maintenant si éloignées l'une de l'autre? La raison en est bien simple, c'est parce que Vénus, étant une étoile intérieure, c'est-à-dire située entre le soleil et la terre, parçourt un cercle beaucoup

plus petit que celui de Jupiter et par conséquent, elle en fait le tour en bien moins de temps.

La conjonction de ces doux planètes, qui a eu lieu le 7 avril dernier, se renouvellera le 5 février prochain. Pendant cette période de dix mois. Vénus aura gagné une révolution céleste sur Jupiter. Si, au lieu d'observer la marche de Vénus de la terre, qui est elle-même en mouvement, nous le faisions du Soleil, Vénus opé rerait sa révolution en 75 mois, tandis que Jupiter ne ferait qu'un vingtième de la sienne dans le même temps. Ainsi, Vénus vient en conjonction avec Jupiter tous les huit mois ou à pea près.

Jupiter a terminé sa course rétrograde et marche maintenant vers l'Orient. Tout le monde peut constater la chose. Il suffit de prendre des alignements avec les étoiles fixes, et après quelques jours, il est facile de voir que la planète n'occupe plus le même point du ciel que lors de nos premières observations,

Ceux qui ont voulu voir les quatre satellites de Jupiter, s'ils possèdent une bonne jumelle. ont pu la braquer vers cet astre les trois dernières solrées de novembre dernier, et ils pourront encore le faire les 14, 15 et 16 de décembre.

Mercure est maintenant étoile du soir, mais on le voit difficilement.

Néanmoins, la première moitié de décembre a été le meilleur temps pour le voir, bien qu'il fût très près de Vénus,

PARTIE PRATIQUE

DICTÉE

LA SEUR ET LE SOLDAT MALADE

Une sœur hospitalière soignait un vieux soldat dangereusement malade. Un jour elle lui présente un breuvage que le médecin avait ordonné. Le malade refuse en faisant des menaces. La religiouse insiste avec douceur. Le soldat prend

trice. Cette pieuse fille revient quelques instants après avec un nouveau breuvage. Poussé à bout par une constance qu'il croit de l'obstination, le malade furicux, saisit le vase et le brise en éclats. Il se croit débarrassé des importunités de la religieuse, mais le militaire ne connaissait que le courage qui se montre sur le champ de bataille ; il ignorait celui que peut donner la religion. La sœur s'approche une troisième fois : Prenez cette potion, dit-elle, ne me refusez pas cette grâce. Le malade est entièrement vaincu. Sa dureté a fait place à un attendrissement involontaire; des larmes s'échappent de ses yeur. Vous êtes un ange, s'écria-t-il, je veux connaître cette religion qui vous inspire tant de patience et tant de dévoucment; qui produit des vertus à la fois si douces et si élevées.

EXPLICATIONS ET EXERCICES

Hospitalière: on donne ce nom de Sœurs hospitalières à toutes les religieuses des ordres charitables, principalement à celles qui soignent des malades ou des infirmes dans des établssements de charité.—Breuvage: prop. boisson, liqueur à boire. - Religieuse : personne engagée par des vœux monastiques.-Poussé à bout : très irrité, extrêmement impatienté.

Une saur : le masculin ? (Un frère).—Quel est le nom correspondant au verbe soigner? (soin).— Vicux: le féminin? (vieille).—Former un verbe et un nom (vicillir, vieillesse).-Qu'est-ce qu'un soldat?—Que signifie cette expression.dangereusement malade?-Qu'est-ce qu'un médecin ?-Avait ordonné: à quel mode et à quel temps ce verbe est-il employé?-Menace: le verbe correspondant (menacer). —Quel est le sens du verbe insister? vérer à demander, à vouloir quelque chose).-Douceur: l'opposé? (Colère).—Bienfaitrice: le masculin? (Bienfaiteur). L'opposé? (Malfaiteur). L'académie ne donne pas le féminin malfaitrice, mais rien n'empêche de le former et de l'employer, (Littr).-Revient : l'infinitif de ce verbe?-Nouveau: le féminin? (nouvelle).-Furieux: le féminin?-Débarrassé: l'opposé? (Embarrassé).—Quel est le sens du la hois on et la lance au visage de sa bienfai- mot militaire!—Connaissait : l'infiniti ce ce

verbe ?-Qu'est-ce qu'un chanep de bataille ?-Troisième : quelle espèce de mot ?-- Prenez : à quel mode ce verbe est-il employé ?--Qu'est-ce qu'une potion?--Dit-elle: le sujet de dit?--Grâce: former un verbe qui signifie remettre une peine à un condamné (Grâcier).—Est vaincu: l'infinitif de ce verbe?—Dureté: l'adjectif qui a tormé ce nom? (Dur). Former un verbe. (Durcir).—Attendrissement: Tadjectif contenu dans ce mot? (Tendre),-Yeur: le masculin singulier? (Eil). — Qu'est-ce qu'un ange proprement dit ?-Quel sens a ici le mot ange? (personne d'une grande vertu, d'une grande douceur).—Si douces et si élevées : pourquoi ces deux mots sont-ils au féminin pluriel?

II

DICTÉE

LES PETITES ÉCONOMIES

Un jour un jeune homme se présenta chez un riche bonquier pour lui offrir ses services; mais il ne les avait pas acceptés. Comme il sortait, il aperçut à ses pieds, une épingle. Combien à sa place n'auraient pas pris la peine de se baisser pour la ramasser! Une épingle, y pensez-vous? Mais lui avait l'esprit d'ordre et d'économie, il se baissa et ramassa l'épingle. Il en fut bien récompensé. Le banquier l'avait suivi du regard; il avait vu ce qu'il avait fait et en fut si frappé qu'il le rappela et lui donna sur le champ la place que quelques instants anparavant il lui avait refusée. Aujourd'hui, le jeune homme à l'épingle est l'associé de son patron: à force d'ordre, de probité, de travail et d'économie, il a fait fortune à son tour. Ainsi les gros profits viennent des petites économies. Une goutte de pluie n'est pas une rivière ; mais les gouttes de pluie ajoutées aux gouties de pluie font les petits ruisseaux et les petits ruisseaux font les guandes rivières.

Explications et exercices.—Banquier: vers la fin du moyen-âge, on appela ainsi celui qui se livrait au change des monnaies, puis celui qui faisait des traites et des remises, don-

nait des lettres de change; plus tard celui qui recevait les espèces en dépôt et servait d'intermédiaire entre prêteurs et emprunteurs, Aujourd'hui, ou désigne par ce mot un propriétaire ou directeur d'une maison de banque, — Y pensez-vous : c'est-à-dire pensez-vous à cela? cela n'en vaut pas la peine, c'est une chose de trop peu d'importance, —Le jeune homme à l'épingle : le jeune homme qui avait ramassé l'épingle, qui s'était fait remarquer en ramassant l'épingle.

Se présenta : quelle espèce de verbe ?-Lui offrir : la fonction de lui ? -11 ne les avait pas acceptés : analyser grammaticalement les, justifier Forthographe du participe.—Combien à sa place n'auraient pas pris : quel est le sujet de auraient pris? Et pourquoi ce verbe est-il au pluriel ?-- Economic : le sens de ce mot? Le contraire? (prodigalité).—Il fut recompensé: quelle espèce de verbe?—Il lui arait refusée : pourquoi refusée au féminin ?-Qu'est-ce qu'un patron?—A force de : le sens de cette locution? - Probité: le sens de ce mot ?-Les gros profits viennent des petites économics : remplacer le verbe viennent par un autre verbe? (sont produites par).—Gouttes: former un diminutif? (qoutteletle).—Ajoutées aux gouttes : quelle est la règle d'accord des participes employés sans auxiliaire?

Π

DICTÉE

LES FORÉTS DRUIDIQUES

Les forêts, dont les Druides faisaient leurs temples, n'étaient éclairées que par des rayons vacillants (1) et presque éteints, par des reflets aussi pâles que les lueurs d'une lampe sépulcrale (2); les chênes, les sapins, les ormes que n'avaient jamais atteints la foudre ni la cognée, étendaient leurs branches touffues sur le sanctuaire que remplissaient les simulacres (3) des dieux représentés par des pierres brutes et des trones grossièrement façonnés. L'eau du ciel, filtrée à travers cent ôtages de rameaux, tra çait d'humides couleurs sur ces images livides, que la mousse et les lichens rongeaient commo

une lèpre affreuse. C'est là que les druides. vêtas de la robe blanche des Platon (4) et des Pythagore (5), armés de lacteilles d'or et portant un sceptre surmonté du croissant des prêtres de l'antique Héliepolis (6) : c'est là l que ces terribles semnothées (7), le front ceint ; de feuilles de chêne et de bandeaux étoilés. I emblêmes de l'apothéose (8), viennent chercher avec des cérémonies mystérieuses le gui sacré, que nos ancêtres appelèrent longtemps le rataean des sceptres, l'épour autail de la mort et le rainqueur des poisons. C'est là, qu'attentif à leur signal, le sacrificateur immole les captifs en l'honneur d'Esus (9) et de Tentatés (10). c'est là qu'il brûle au milieu de la nuit les tigures d'osier rentermant des victimes humaines: le sang rougit tous les autels et arrose le sol sur lequel les racines tartaeases des vieux arbres représentent d'énormes serpents,

MARCHANGY.

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

- Vacillant, Qui vacille, c'est-à-dire qui braule, qui remue, qui n'est pas bien ferme.
- (2) Sépuleral. Qui appartient, qui a rapport au sépulere. Un sépulere est un tombeau; ce mot est employé surtout en parlant des anciens.
- (3) Simulaere, Image, représentation d'une chose.
- (4) Platon. Philosophe gree (420-347 av. J.-C.); disciple de Socrate; son école de philosophie se nomme l'Académie; sa doctrine est contenue dans des Dialognes; les plus importants de ces dialognes sont; Phédre, le Phédon et la République.
- (5) Pythagore. Philosophe gree (569-470 av. J.-C.).
- (6) Héliopolis- Ville de l'Egypte au sommet du delta du Nil, dans la Basse-Egypte, où Kléber remporta une victoire en 1800, Cétait la ville sacrée des anciens Egyptiens.
- (7) Semno ...v. Celui qui représentait et évoquait la Divinité.
- (8) Apothéose. Mise au rang des dieux. On entend aussi par apothéose les honneurs extraordinalies donnés que l'opinion publique à un homme vivant,

(9) Esus, Dieu des combats chez les Gaulois, (10) Teutatés, Dieu de la guerre et aussi du commerce, de l'intelligence, Il conduisait les âmes des morts aux enfers,

EXPLICATION GRAMMATICALES

Grammaire proprement dite.— Que n'a vaient jamais atteints la fondre ni la cognée. Ni a le sens de et; la fondre et la cognée toutes deux font l'action d'atteindre. Atteints s'accorde avec que placé avant et remplaçant chines sapins et ormes.—Les mots Platon et Pythagore désignent les hommes eux-mêmes et doivent par conséquent rester invariables.

Familles de mors.— Epouvantail, épouvante, épouvanter, épouvantable, épouvantablement, épouvantement (action d'épouvanter).
— Vainqueur, vaincre ; victoire, victorieux, victorieusement.

Synonymes, — Toujiu, feuille, — Afireux, horrible, épouvantable, effrayant. (Ce qui est afireux, horrible cause un grand dégoût, une grande répulsion; ce qui est épouvantable, effrayant cause l'épouvante, la frayeur.) Renfermer, contenir.—Tortueux, tortu, tordu, tors (tortueux à le sens de courbé en plusieurs endroits, en différents sens.)

EXERCICES

1. Faire l'analyse logique de la 1ère phrase de la dictée.—2. Analyser les verbes de la 1re phrase.—3. Trouver les mots de la même famille que épourantail et vainqueur.—4. Employer dans des phrases les mots chène, mort, autel. sanget leurs homonymes, touffu, affreux. renfermer. tortueux et leurs synonymes.—5. Expliquer les mots vacillant. sépuleral, Vivide. Dites ce que c'est qu'un simulaore, un semuthée, une apothèose, ce qu'était Platon, Pythagore, Esus, tentatès.—6. Faites la description d'une forêt gauloise; dites ce qu'y faisaient les druides.

L'Education Nationale.

ARPHIMÉTIQUE

PROBLÈMES

1º Un père de famille qui gagne \$1.35 par jour, et qui dépense en moyenne \$2.82 par semaine, a travaillé pendant 9 semaines consécutives. Combien a-t-il apporté à la maison?

Solution:

Neuf semaines à six jours par semaine =54 jours.

Il a gagné en tout :

 $\$1.35 \times 54 = \72.90

Il a dépensé :

 $82.82 \times 9 = 25.38$

H a apporté : \$47.52

2° Dans une caisse il y avait \$793.45; on y a mis 15 billets de \$5,00, 25 de \$10,00, 36 de \$20,00 et 39 de \$2,00. Combien contient-elle en tout ?

Solution:

On a mis:

 $\$5.00 \times 15 = \75.00 $10.00 \times 25 =$ 250.00 $20.00 \times 36 = 720.00$ $2.00 \times 39 =$ 78,00

La caisse contenait déjà 793,45

3° Combien un ouvrier qui gagne \$1.75 par jour et qui dépense \$3.06 par semaine, devra-t-il travailler de jours pour gagner \$55,80 ?

Solution:

Il gagne net chaque jour :

 $\$1.75 + (\$3.06 \div 6) = \$1.24$

Il a travaillé :

\$55,80÷\$1,24=45 jours. - Rép.

élèves de ses deux premières classes. Combien en restait-il dans la boite?

Solution:

If y avait dans la boite:

 $12 \times 8 + 7 = 103$ plumes.

Le maître en a distribué :

5° Un cultivateur a encavé 2149 minots de pommes de terre : il en a réservé 137 minots pour sa dépense et sa semence et 95 minots pour l'engrais de ses animaux et a vendu le reste à \$0.37 le minot. Combien a-t-il réalisé, sachant qu'il a payé \$0.012 par minot de fret sur le bateau pour les amener au marché?

Solution:

II a vendu:

2149 minots - (137 + 52) = 1917.

Il a réalisé :

 $1917 \times (.37 - 1\frac{1}{2}) = .35\frac{1}{2}$. $$0.35! \times 1917 = $670.95.$

6° Un marchand a acheté 2811 minots d'avoine à \$0.39\frac{1}{2} le minot. Il en revend 1 à 43c, 1 à 45c et l'autre 1 à 47 le minot. Quel profit a-t-il réalisé ?

Solution:

Le 1 de 2811=937.

Il a vendu:

 $\pm 0.43 \times 937 =$ \$ 412.00 $0.45 \times 937 =$ 431.65 $0.47 \times 937 =$ 440.39

2811 minots \$1284.04

II a payé $\$0.391 \times 2811 = 1106.66$

7º Un homme qui achète une maison 4º Une boîte de plumes contenait 8 dou- qu'il veut payer sous forme de loyer, zaines plus 7. L'instituteur qui l'avait emprunte \$1000 à la Société de Bâtisses à ache de en distribua 3 à chaçun des 27 65 d'intérêt capitalisé, qu'il veut payer en 10 aus. Combien devra-t-il payer par mois ?

Solution:

Il Cevra donc payer à la société : \$1000+600-\$1600.

Les payements mensuels scront de : \$1600÷120 mois=\$13,33\frac{1}{3}, \ldots Rép.

S° Un billet à 3 mois de \$350, daté du 19 novembre 1891 a été escompté à la Banque Nationale le 7 décembre à 7%. Quand sera-t-il dû et combien le porteur a-t-il regu !

Solution:

Le billet sera dù le 22 de février 1892 Il a été escompté le 7 décembre.

Nombre de jours ?

 Décembre 31−7=24

 Janvier 31 31

 Février 28

Nombre de jours 77

L'intérêt du billet, à partir de la date où il a été escompté, devra compter 77 jours, c'est-à-dire:

 $\frac{$3505772}{30500} = $5.17 + .$

Le porteur recevra

\$350-\$5.17=\$344.83. - Rép.

Le même par la méthode abrégée :

TOISÉ

Un homme a acheté un emplacement de 68 pieds de front sur 85 pieds 6 pouces de profondeur à raison de \$0.15 le pied carré. Combien devra-t-il payer ?

Solution:

La superficie du terrain est de : 85 pds 6 pcs×68=5814 pds carrés. Le prix est de :

\$0.15×5814=\$872.10. — Rép.

ALGÈBRE

Un général dont la cavalerie était $\frac{1}{3}$ de l'infanterie, après une défaite constata que, avant la bataille, $\frac{1}{12}$ de son infanterie moins 120 et $\frac{1}{12}$ de sa cavalerie+120 avait déserté. Après la bataille il trouva $\frac{1}{3}$ de son armée originaire en garnison; $\frac{2}{3}$ sur le champ de bataille, et le reste de ceux qui s'étaient battus étaient prisonniers ou avaient péri dans le combat. Maintenant, 300 plus le nombre de ceux qui avaient été tués ou faits prisonniers égalaient la $\frac{1}{2}$ de l'infanterie qu'il avait avant la bataille. Quel était le nombre de ses soldats originairement ?

Solution:

Soit x le nombre de l'infanterie ; 3x sera celui de la cavalerie et 4x celui de toute l'armée.

L'armée entière était de 3,600 hommes ; 900 de cavalerie et 2,700 d'infanterie.

POESIE

L'AUMÔNE DE NOEL

La messe nocturne est dite; Que d'étoiles dans le ciel! Comme il géle! Rentrons vite. La rude nuit de Noël!

Chacun du froid se protège En fermant portes et rideaux, Sous leurs capuchons de neige Les maisons font le gros dos.

On se couche avec angoisse Dans les lits mal bassinés. Les vitraux de la paroisse Ne sont plus illuminés.

Tout dort. Qu'il est solitaire, Le hameau silencieux! Les astres, avec mystère, Ont l'air de cligner des yeux.

Mais, chut! Fange va descendre Des profondeurs du ciel noir. Tous les enfants, dans la cendre, Ont mis leurs souliers, ce soir.

Comme les autres années, Il vient, lumineux et doux, Jeter par les cheminées Cadeaux, bonbons et jonjoux.

Mais, ayant fait son message, Tout-à-coup, il aperçoit, Là bas, au bout du village, Sous la neige, un humble toit.

Ce lieu désert, c'est l'unique Où l'ange n'ait point plané... Et plus rien dans sa tunique! Le prodigue a tout donné.

Précisément, une aïeule, Fileuse aux maigres profils, Elève ici, pauvre et seule, Son arrière petit-fils. Leur indigence est extrême: Rien dans l'armoire en noyer; Et l'enfant a mis quand même Ses sabots dans le foyer.

Les anges—quelle disgrace :— N'ont jamais d'argent sur eux. Faut-il que celu,-ci passe Sans aider les malheureux.

Se peut-il que Dieu le veulle? Non. Le séraphin charmant Reprend son essor et cueille Une étoile au firmament.

En la touchant il la change En un large écu d'or fin, Qa'il va porter, le bon ange, An foyer de l'orphelin.

Au Paradis, sa patrie, Il rentre et se sent confu-, Devant la Vierge Marle Qui porte l'Enfant Jésus.

Mais l'enfant, qui le rassure, Levant son joli bras rond, Prend l'étoile la plus pure One sa mère ait sur le front.

Et la donnant avec grâve, Dans un doux geste enfantin: "Va, dit-il, la mettre en place Avant le petit natin."

...Or, par les minuits sans voile, Depuis, le monde savant Nétonne que cette étoil : Brille plus qu'auparavant.

FRANÇOIS COPPÉE.

PETITE REVUE

La révérende Seur Thérèse, de la communauté de la Providence de Montréal, vient de mourir. Elle était directrice de l'asile de la Longue-Pointe depuis longtemps. C'est une des femmes les plus remarquables que notre nationalité ait produite.

Les RR, PP, Jésuites ont ouvert une maison de retraite, la Villa Maurèze, sur le chemin de Ste-Fove, non Join de la barrière.

Le dix septembre de l'année prochaine, Son Éminence, le cardinal Elzéar Alexandre Taschereau, notre vénérable archevêque, complètera son demi-siècle de sacerdoce.

Un câblegramme de Rome, reçu au Palais cardinalice, confirme la nouvelle de la nomination de Sa grandeur Mgr Bégin comme coadjuteur de Son Éminence le cardinal Taschereau. avec droit de succession.

Nous nous faisons l'interprête du corps enseignant en offrant nos respectueuses félicitations à l'éminent prélat.

La population catholique de la Puissance du Canada est évaluée à 2,222,428 âmes,

On y compte 30 archevêques et évêques, 2364 prêtres, 405 ecclésiastiques, 12 séminaires, 28 collèges cla-siques, 467 pensionnats et académies, 2782 écoles pour garçons et filles. 148 hôpitaux et asiles, et 105 communautés religienses.

Il y a 1820 églises et 213 chapelles de missions.

Le plus vieil évêque est Mgr Laflèche, qui est agé de 73 ans. il compte 25 ans d'épiscopat. Mgr Taché, quoique plus jeune, compte plus de 40 années de vie épiscopale.

On vient de terminer les opérations du recensement à Londres-

La capitale de l'Angleterre compte à l'heure qu'il est 5,633,332 habitants, c'est-à-dire presque autant que la Belgique tout entière. I tent dans plusieurs parties de l'empire.

Londres est plus peuplée que la Snède, 4,800, 000 habitants,-que le Portugal-4,500,000,que la Suisse-3,000,000,-que la Saxe-3,200, 000,-le Danemark-2,200,000,-la Grèce-2,000,000.-et la Norvège-2,000,000.

Londres a plus d'habitants que le Canadaqui est grand comme l'Europe toute entièreet un million de plus que l'Australie.

Bulletin geographique

Canada.—Le département des finances a reçu avis de demander des soumissions pour l'établissement de vapeurs rapides entre le Canada et l'Europe.

La vitesse minimum devra être de 18 nœuds à l'heure entre les deux ports; d'autres soumissions sont aussi demandées pour des vapeurs de 19 à 20 nœuds à l'heure.

Ces vapeurs devront être faits dans le style et toutes les améliorations modernes. Ils ne devront pas avoir un tonnage de moins de 6.550 tonneaux.

Le terminus en Angleterre sera Plymouth ou tout autre endroit qui sera désigné plus tard, et Cherbourg sera probablement le point de départ en France. Les ports du Canada seront Québec en été, et Halifax, ou Saint-Jean en hiver.

Les soumissions scront reques jusqu'au 11 janvier.

L'intention du gouvernement est que cette ligne soit en opération à l'ouverture de la grande navigation en 1893.

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD.—Les États de l'Amérique Centrale et Méridionale paraissent voués à des révolutions incessantes. A peine le Chili est-il pacifié que l'insurrection éclate au Brésil. Dernièrement une autre insurrection a commencé au Guatemala et à San-Salvador.

Espagne.—Le Guadalquivir a débordé, inondant la moitié de la ville. Les caux ont détruit une partie du chemin de fer, et les communications avec Madrid sont entièrement suspen-

Russie.—Une grande famine désole ce pays. La misère est si grande que des révoltes écla-

L'art de bien lire

Un jour, on demanda à M. Legouvé, qui nous a donné un bon Traité sur l'art de la lecture, de résumer, en quelques lignes pratiques, les règles à suivre pour bien lire; on voulait, comme on le lui disait, un guide-âne. Il répondit par les instructions suivantes;

"Il y a un point dans l'étude de l'art et de la lecture qui résume en partie tous les autre ; c'est la ponctuation.

"Le lecteur qui ponetue bien, respire bienprononce bien et articule plus facilement. Bien ponetuer, c'est mesurer, modérer son débit, c'est distinguer les diverses parties d'une phrase, c'est éviter la confusion qui naît de l'enchevêtrement des mots, c'est interrompre à tout moment la psalmodie et, par conséquent, avoir la chance es couper court, enfin, c'est comprendre et faire comprendre.

"Eh bien, voilà la règle que vous demandez. Elle saute aux yeux- Vous n'avez besoin du secours de personne pour l'appliquer. Il suffit de lire ce qui est écrit. Voulez-vous un exemple concluant? Prenez cette phrase de Victor Hugo:

"L'histoire s'extasie volontiers devant Michel Ney, qui, né tonnelier, devint Marcehal de France; et devant Murat, qui, né garçon d'écurie devint roi."

"Pour bien lire ces trois lignes, on n'a qu'à suivre la ponctuation: mettez, en lisant, une virgule après Michel Ney, une virgule après qui, un point et virgule après maréchal de France, une virgule après Murat, une virgule après qui, une virgule après garçon d'écurie, un point après roi, et vous aurez, du même coup, donné à cette phrase tout son relief, à chacune des incidentes toute sa force et je vous défie même de ne pas placer l'ac cent sur les deux mots de valeur: maréchal de France et roi

u

ċ

it

"Or, ce qui est vrai pour ce passage est vrai pour toute la lecture. Appliquez toujours et serupuleusement cette règle si facile, cette règle toute visible, et vous aurez fait un progrès considérable. Ce n'est pascertes toute la

science, mais dest un commencement : Initium sapientia. La Fontaine a dit :

Il avait du bon sens, le reste vint ensuite

- " La ponetuation est le bou sens de la lecture,
- " Voilà m'm premier gaide-âne.
- "Voici mon second : je choisis pour exemple aue pièce de vers de Sully-Prud'homme, qui st très populaire.

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine, D'un coup d'éventail fut félé, Le coup dut l'effleurer a peine, Aneun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrisure Mord: nt le cris al c'aque jour, D'une marche invisible et sûre, En a fait lentement le tour.

Son cau pure a fui goutte à goutte, Le suc des fleurs s'est épaisé; Personne encore ne s'en doute, N'y touchez pas, il est brisé!

Ainsi parfois la main qu'on aime, Efflourant le cœur, le meurtrit! Puis le cœur se fend de lui-même, La fleur de notre amour périt!

Encore inetact aux yeux du monde, Il sent croitre et pleuren tout bas Sa blessure fine et perforde..., Il est brisé...n'y tour bez pas !...

"Ce charmant morceau se récite partout, je l'ai entendu dire en public par des lecteurs habiles; ch bien, faut-il l'avouer, aucun d'eux ne m'a satisfait completement. Il m'a semblé qu'ils tombaient tous dans la même erreur. Entrainés par le charme poétique répandu sur toute la pièce, ils enveloppent ces cinq strophes dans la même harmonie méiancolique; or, c'est enlever, à ce morceau, son principal caractère, le contraste. Rien de plus différent que la première partie et la seconde, que les trois premières strophes et les deux dernières, et l'effet est précisément dans l'imprévu de la comparaison. De quoi s'agit-il, en effet, dans les premières strophes? D'un vase fêlé. Il n'y

a pas là de quoi s'attendrir. Ce qui convient dans les quatre premiers vers, c'est donc le ton simple du récit.

"La seconde strophe est une description pleine de pittoresque et de relief. Peignez avec la voix; ne craignez pas dans les deux premiers vers de faire sentir discrètement l'harmonie quelque peu stridente de cette accumulation d'r meurtrissure, mordant. cristat, il y a làstessous je ne sais quel petit grincement de scie qu'il faut laisser deviner. Au contraire, dans les deux suivants:

D'une marche invisible et sûre En a fait lentement le tour,

ayez bien soin d'exprimer par la souplesse de la voix, par le déroulement sinueux et continu de la phrase, la marche de la fêlure; ne vous arrêtez pas après sûre, ne faites qu'un vers de ces deux vers: c'est un enlacement.

" Quant à la troisième strophe, nous rentrons dans le ton du récit, relevé par une petite pointe de poésie et terminé familièrement par la crainte de briser un joli petit meuble.

"Arrive la quatrième strophe. Changement! Vous voilà lancé dans le domaine du sentiment et de l'émotion; la voix, l'accent, tout se transforme. Plus de ces notes brillantes et claires, propres au pittoresque.

C'est au médium qu'il faut avoir recours : c'est le médium avec ses timbres profonds et un peu voilés qui seul peut exprimer ces vers si émus :

Ainsi parfois...

"Chacun de ces mots doit être senti, touchant: chacune de ces syllabes doit pleurer.

"Mais ce sont vos trois derniers vers qui demandent toute votre intensité d'expression :

Il sent croitre...

"Remarquez-vous cette inversion dans le dernier hémistiche! Elle vous diete votre intonation. Le poète finit cette strophe par: n'y touchez pas! et non comme dans la première, par! il est brisé! C'est une leçon de lecture que ce changement! Liez donc ensemble par le débit, la fin de l'avant-dernier vers et le commencement du dernier. Dites: il

est brisé! avec un véritable accent de douleur; puis, vous arrêtant tout à coup, changez de ton et prenez la voix de la prière pour: n'y touchez pas!

"Voilà mon second guide-âne. Que sont, en effet, toutes ces mances de diction? La traduction exacte de la pensée du poète. Quelle règle en re-sort-il? Qu'avant de lire un morceau, il faut s'étudier à en bien pénétrer le sens..."

Circulaire importante

La circulaire qui suit a été adressée à tous les secrétaire -trésoriers des municipalités scolaires de la région de Québec :

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 28 septembre 1891.

M. le secrétaire-trésorier,

Monsieur,

J'ai l'homeur de vous informer qu'en vertu d'un arrangement conclu entre le gouvernement de la Province et M. l'éditeur de L'Enseignement Primaire, ce journal vous sera adressé gratuitement à l'avenir pour votre commission scolaire. Cette publication, qui fera partie des archives de votre municipalité, devra être conservée avec soin, et il serait important de la faire relier à la fin de chaque année, afin de la conserver plus facilement.

Comme ce journal public dans chaque numéro les avis officiels du Département de l'Instruction publique et d'autres documents qui intéressent les commissaires et les syndies d'écoles, je n'ai aucun doute qu'il leur sera très utile, ainsi qu'à leurs instituteurs ou institutrices qui pourront le consulter lorsqu'ils le désireront.

Votre obéissant serviteur,

Gébéon Ouimet, Surintendant.

Imprimé par L.-J. DEMERS & FRÈRE, No. 30, rue de la Fabrique, Québec.